



Conseil d'Etat
Staatsrat

**CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS**



2019.00675

Commission de la sécurité sociale et
de la santé publique du Conseil des Etats
Monsieur Joachim Eder
Président
Palais fédéral
Inselgasse 1
3003 Berne

Date **20 FEV. 2019**

**Prise de position du canton du Valais relative à la consultation sur l'initiative parlementaire
« Surveillance de l'assurance-maladie – Garantir la protection de la personnalité »**

Monsieur le président,

En réponse à votre invitation du 15 novembre 2018 concernant l'objet cité en référence, nous vous faisons part de la position du Gouvernement valaisan au moyen du formulaire ci-annexé.

Le canton du Valais accueille favorablement le projet et est d'accord avec ses objectifs et contenus. En effet, des informations détaillées sur le type et le volume des prestations remboursées sont indispensables à la réalisation d'analyses pertinentes et au développement de mesures efficaces destinées à maîtriser la hausse des coûts dans le système de santé.

Reprenant la position du 4 février 2019 de la Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS), nous estimons que les données devraient être transmises sous forme pseudonymisée de sorte à pouvoir créer un lien entre les données et la personne concernée au moyen d'une clé (non publique).

Nous vous invitons également à approuver la proposition de la minorité de la CSSS-CE selon l'art. 21, al. 2, let. d de l'avant-projet relatif à la modification de la LAMal. En effet, si l'on parvient à créer ainsi les bases légales en vue des relevés EFIND5 (médicaments) et EFIND6 (prestations individuelles selon la liste des moyens et appareils), la Confédération disposera de bases de données pertinentes pour évaluer l'économicité et la qualité des prestations dans deux autres domaines importants et de plus en plus onéreux.

En vous remerciant de nous avoir consultés, nous vous prions de croire, Monsieur le président, à l'assurance de notre parfaite considération.

Au nom du Conseil d'Etat

La présidente


Esther Waeber-Kalbermatten

Le chancelier


Philipp Spörri



Annexe ment.

Copie : Aufsicht-Krankenversicherung@bag.admin.ch
gever@bag.admin.ch